



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

LIQUICHLORINE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LIQUICHLORINE
Code du produit Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Produits chimiques de traitement de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Chemia Brugg AG
Aarauerstrasse 51
5200 Brugg
Telefon: 056 460 62 60 (08-17 Uhr)
E-Mail: info@chemia.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Toxikologisches Zentrum)

Date d'émission 26.04.2017

Version 1.2

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1B, H314
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1, H410

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290: Peut être corrosif pour les métaux.
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Identificateur de produit

sodium hypochlorite, solution, No.-CAS 7681-52-9, No.-CE 231-668-3
sodium chlorate, No.-CAS 7775-09-9, No.-CE 231-887-4

Emballage

Fermeture de sécurité pour les enfants (EN 862).
Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants		Classification CLP	Identificateur de
LIQUICHLORINE	Date d'impression		
1.2	27.04.2017		2 / 10

			produit
sodium hypochlorite, solution	10% - 25%	Skin Corr. 1B H314, Aquatic Acute 1 H400, EUH031 [EUH031: C ≥ 5 %]	No.-CAS: 7681-52-9 No.-CE: 231-668-3 No.-Index: 017-011-00-1
sodium chlorate	0.5% - 1%	Acute Tox. 4 H302, Aquatic Chronic 2 H411, Ox. Sol. 1 H271	No.-CAS: 7775-09-9 No.-CE: 231-887-4 No.-Index: 017-005-00-9

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
Contact avec la peau	Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Provoque de graves brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser un produit chimique sec, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Conseils pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Neutraliser avec du (de la, de l') . Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141).

Protection des mains Gants en Chloroprène. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Piquante.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH:	12.5 (12%)
Point/intervalle de fusion:	-29 °C
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites d'explosivité:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	25 hPa, 20 °C
Densité gazeuse:	Non déterminé.
Densité relative:	1.3 g/cm ³ (21 °C)
Hydrosolubilité:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Température de décomposition:	40 °C
Viscosité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes:	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Réaction exothermique avec les acides.
10.4. Conditions à éviter	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
10.5. Matières incompatibles	Corrode les métaux communs.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9) Dermal LD50 Rabbit > 10000 mg/kg (NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 8200 mg/kg (IUCLID) sodium chlorate (CAS 7775-09-9) Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (EPA_FIFRA) Inhalation LC50 Rat > 5.59 mg/L 4.5 h(EPA_FIFRA) Oral LD50 Rat = 4950 mg/kg (EFSA) Oral LD50 Rat = 6250 mg/kg (EFSA)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Corrosif.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Une classification comme cancérogène n'est pas possible avec les données disponibles.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Une classification n'est pas possible avec les données disponibles.

Toxicité pour la reproduction	Une classification n'est pas possible avec les données disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Provoque de graves brûlures.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Peut changer le pH de l'eau.
sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Pimephales promelas 0.06 - 0.11 mg/L [flow-through] (EPA) (EPA) LC50 96 h Pimephales promelas 4.5 - 7.6 mg/L [static] (EPA) (EPA) LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.4 - 0.8 mg/L [static] (EPA) (EPA) LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.28 - 1 mg/L [flow-through] (EPA) (EPA) LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.05 - 0.771 mg/L [flow-through] (EPA) (EPA) LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.03 - <0.19 mg/L [semi-static] (EPA) (EPA) LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.18 - 0.22 mg/L [static] (EPA) (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 0.033 - 0.044 mg/L [Static] (EPA) (EPA)
sodium chlorate (CAS 7775-09-9)	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Pimephales promelas 13500 mg/L LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 1750 mg/L LC50 96 h Cyprinus carpio 7090 mg/L
Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data	LC50 14 Days Eisenia foetida >750 mg/kg [soil dry weight] (IUCLID) (IUCLID)
12.2. Persistance et dégradabilité	Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Difficilement biodégradable.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Le produit peut s'accumuler dans les organismes.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID	UN 1791. Nom d'expédition des Nations unies: HYPOCHLORITE EN SOLUTION. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 8+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement C9. Numéro d'identification du danger 80. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. Code de restriction en tunnels E
IMDG	UN 1791. Nom d'expédition des Nations unies: HYPOCHLORITE SOLUTION. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 8+ENV. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. No EMS F-A, S-B. Polluant marin: Oui.
IATA	UN 1791. Nom d'expédition des Nations unies: Hypochlorite solution. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes IATA 8+ENV. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852 (5 L). Instruction d'emballage (LQ): Y841 (1 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 856 (60 L).
Navigation fluviale ADN	UN 1791. Nom d'expédition des Nations unies: HYPOCHLORITE EN SOLUTION. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 8+ENV. Code de classement C9. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)	Aucun(e).
EU - Plant Protection Products (1107/2009/EC) - Active Substances	Only indoor uses as disinfectant may be authorised (w/w expressed as Chlorine 105 g/kg-126 g/kg (122 g/L-151 g/L) technical concentrate, listed under part A) Member States shall pay particular attention to: (a) the risk to operator and workers, (b) the exposure of soil to sodium hypochlorite and its reaction products through spreading of treated compost on organic land shall be avoided. Conditions of use shall include, where appropriate, risk mitigation measures (w/w expressed as Chlorine 105 g/kg-126 g/kg (122 g/L-151 g/L) technical concentrate, listed under part A)
EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC	Product type: 6
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	432 Product type 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12 (231-668-3)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - Article 15(1) - Substances Regarded as Being Registered - Plant Health Products	Present
sodium chlorate (CAS 7775-09-9)	
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Field of Application and/or Use	Toothpaste Other products
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Maximum Authorised Concentration	5 % MAC (Toothpaste) 3 % MAC (Other products)
EU - Export and Import Restrictions (649/2012) - Chemicals Subject to Export Notification Procedure	Banned as a pesticide in the group of plant protection products (listed under Chlorate)
EU - Export and Import Restrictions (649/2012) - Chemicals Qualifying for PIC Notification	Banned as a pesticide (listed under Chlorate)
EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC	Product type: 11 Product type: 12
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Produit biocide	CHZB2156. Matière active: Natriumhypochloritlösung, CAS 7681-52-9, 13.3%.

15.2. Évaluation de la sécurité

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	<p>EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.</p> <p>H271: Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.